



Problème de délais de facturation avec gaz de france

Par **ptitlutin_old**, le **21/08/2008** à **14:33**

voilà je ne sais pas vers qui me tourner peut etre pourrez vous m'aider
j'ai un problème avec gaz de france
je m'explique depuis 3ans je suis dans un logement ou le gaz est vendu comme vente réparti...j'ai deux compteur et rien qui me donne une valeur indiquant ma consommation que des chiffres qu'ils convertissent ensuite
depuis plus de 2ans je doit me battre pour avoir mes factures j'ai des décalages de 4 à 9 mois. A chaque fois je suis obliger de leur telephoner pour avoir des renseignements complémentaires sur ses retards...a chaque fois il me mène en bateau et quand je demande à voir un responsable pour avoir une explication on me repond qu'ils ne prennent pas de communication téléphonique. La seule manière de me plaindre c'est par courrier.
J'aurais aimé savoir s'il exister un moyen de les contraindre a suivre leurs engagements c'est a dire à m'envoyer mes factures tous les deux mois (car je me chauffe au gaz donc sur 9mois sans facture je vous dit pas le montant)?
et quel organisme puis-je contacter pour declarer cet abus?
je vous remercie de m'avoir lu
merci